

AR Prefecture

063-216302588-20260703-DEL2026070303-DE
Reçu le 09/07/2026
Publié le 09/07/2026

DEL2026070303

COMMUNE D'OLLIERGUES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 3 juillet 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS : 15

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 12

PROCURATION : 1

VOTANTS : 13

L'an Deux Mille Vingt et Six, le Vingt Mars à Vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLLIERGUES dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PROVENCHERE Arnaud, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2026

Présents : BAARDMAN Bruno, BENE Nathalie, BOUCHERY Marie-José, CHANTEGREL Emilie, CHARBONNIER Marie-Laure, CHASSAIGNE Aurélien, COLLANGE Katy, GOURBEYRE Séverine, KAUFFELD Rolf, MARATRAT Gilles, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud.

Absents : DOURILLE Alain, OLIVIER Katia, PONCET Fabien

Procuration : DOURILLE Alain à MARATRAT Gilles

Secrétaire de séance : BOUCHERY Marie-José, PEUDEVIN Mireille

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION LEADER – PROJET 20 RUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY – OPERATION 3 REHABILITATION DE L'ANNEXE EN LOCAL COMMERCIAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant le projet relatif à la réhabilitation de l'annexe du bâtiment situé au 20 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny,

Considérant que ce projet contribue à la vitalité locale, à l'animation commerciale et à l'attractivité de la commune,

Considérant qu'au-delà de l'activité économique, cette opération répond à un enjeu fort d'image et de cadre de vie.

Considérant que le projet permettra de résorber un point noir bâtiminaire, de valoriser le patrimoine communal existant et de renforcer la qualité urbaine du centre-bourg,

Vu l'appel à projets du GAL Auvergne-Rhône-Alpes Puy-de-Dôme 2023-2027 CENTRE-BOURG26 « Centre-bourgs et vacance de l'habitat en milieu rural »

Vu le détail estimatif des travaux, le coût de revient prévisionnel et le plan de financement présenté ci-après,

AR Prefecture

DEL2026070303

063-216302588-20260703-DEL2026070303-DE
Reçu le 09/07/2026
Publié le 09/07/2026

Dépenses	Montant HT	Financement	Montant HT	Taux
Travaux	270 000.00	Europe – Leader	259 200.00	80%
Maitrise d'œuvre	54 000.00	Fonds propres	64 800.00	20%
Total des dépenses	324 000.00	Total des ressources	324 000.00	

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

- **Valide** le projet de réhabilitation de l'annexe du 20 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny en local commercial
- **Approuve** le plan de financement exposé ci-dessus
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter une subvention Leader d'un montant de 259 200.00€
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision

Vote :**Pour à l'unanimité**

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de :

- de sa réception en Sous-Préfecture le :
- et de sa publication le :

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Arnaud PROVENCHERE

